

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

DAREIC07-400-204 du 1//10/07

JOURNEE FRANCO-ALLEMANDE

Référence : BO n° 31 du 6 septembre 2007

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/31/MENC0701513N.htm>

Destinataires :

Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des services départementaux de l'Education Nationale

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements

Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Affaire suivie par : Mme HANVIC Tel : 04 42 93 96 02, Fax : 04 42 93 96 09

A l'occasion de la célébration par le Président de la République française et par le Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne du 40^{ème} anniversaire du traité de l'Elysée, le 22 janvier 2003, il a été décidé que la journée du 22 janvier serait désormais la « Journée franco-allemande ».

Cette journée doit être l'occasion de présenter les relations franco-allemandes et d'informer les élèves et leurs familles sur les programmes d'échanges et de rencontres ainsi que sur les possibilités d'études et d'emploi dans le pays voisin. Elle doit contribuer également à la promotion de la langue et du pays partenaire qui a fait l'objet d'un plan stratégique arrêté lors du conseil des ministres franco-allemand du 26 octobre 2004. Elle est enfin un levier pour une meilleure connaissance du pays partenaire. A ce titre, la « journée franco-allemande » n'est pas réservée aux seuls élèves germanistes.

Pour l'année 2007, un thème retenu en 2007 est reconduit :

- en France : « l'Allemagne un pays à redécouvrir »
- en Allemagne : « la France un pays à redécouvrir ».

Le 22 janvier 2008 -et autour de cette date- les écoles et les établissements de second degré sont invités à organiser des activités transversales faisant appel à la participation d'équipes pluridisciplinaires, mais aussi à des partenaires extérieurs, notamment : institutions et services culturels de la République Fédérale d'Allemagne en France, acteurs du monde économique et culturel, médias allemands, germanophones présents dans l'environnement immédiat, assistants de langue, élèves ou étudiants ayant participé à un échange avec l'Allemagne, etc.

Les établissements qui bénéficient d'un soutien pour les échanges avec l'Allemagne auront à cœur, à cette occasion, de valoriser l'expérience qu'ils ont pu acquérir dans ce domaine.

Les actions mises en œuvre à l'occasion de la Journée franco-allemande 2008 pourront revêtir une dimension européenne, en liaison notamment avec :

- le thème de l'année européenne 2008, année du dialogue interculturel
<http://ec.europa.eu/culture/...> ;
- et la future présidence française de l'Union européenne au second semestre de l'année 2008, l'accent étant mis, dans cette perspective, sur le rôle de la relation franco-allemande dans la construction européenne passée et à venir.
Des fiches-actions relatives au thème de l'année 2008 seront disponibles à l'adresse électronique suivante : www.eduscol.education.fr/Allemagne

Des fiches-actions relatives au thème de l'année 2008 seront disponibles sur le site Eduscol à l'adresse électronique suivante : www.eduscol.education.fr/Allemagne

Les archives des fiches-actions des journées franco-allemandes précédentes sont consultables à cette même adresse.

Les DAREIC sont chargés de faire parvenir pour le 22 février 2008 au MEN , un questionnaire recueillant les informations fournies par les écoles et les établissements scolaires.

Ce questionnaire d'impact vous sera adressé au cours de ce premier trimestre.

Je vous demande d'accorder une large diffusion à cette action auprès des enseignants et des élèves concernés.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.